

Une quatorzaine et de nombreuses interrogations

Une agente de l'école de La Haie-Vigné a été testée positive au Covid-19, mercredi. Élèves et personnels contacts ont été placés en quatorzaine. Le protocole sanitaire inquiète certains parents.

Les événements se sont précipités dans la foulée de l'annonce d'un cas de Covid-19 à l'école La Haie-Vigné. Mercredi, une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem) du groupe scolaire caennais a été diagnostiquée positive au coronavirus. Elle est en arrêt de travail depuis le 14 mai.

Toutes les personnes contacts en quatorzaine

Immédiatement après ce dépistage positif, une réunion de crise a été organisée à la préfecture. Quatorze élèves de l'école, trois enseignantes, neuf agents municipaux intervenants dans l'établissement scolaire et le directeur ont été placés en quatorzaine, par précaution et comme le veut le protocole sanitaire mis en place pour freiner la pandémie.

Il s'agit là « **de toutes les personnes qui ont été en contact avec cette Atsem** », explique la direction de l'école, dans un courrier électronique adressé aux parents d'élèves, hier matin. Ces vingt-sept personnes doivent également être testées.

« **Les parents des élèves ont été aussitôt informés des faits et des mesures à prendre concernant leur enfant**, explique par ailleurs l'académie de Caen. **Les parents de tous les élèves de l'école ont aussi été informés. La cellule d'écoute de la préfecture ainsi que celle du rectorat restent à leur disposition pour leur apporter toute précision complémentaire.** »

La dernière journée de travail de l'Atsem malade remontant au 12 mai, la quatorzaine court jusqu'au mardi 26 mai inclus. Les élèves et adultes confinés ne pourront donc se rendre à l'école en début de semaine prochaine.

Dans ce contexte, et dans le cadre d'un accord entre la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le rectorat, la Ville de [Caen](#), sous l'autorité du préfet du Calvados, il a été décidé de laisser les autres classes ouvertes à compter du lundi 25 mai. La direction de l'établissement indique par ailleurs « **que les autres enseignantes seront**

présentes. L'enseignante de la classe de petite et moyenne section sera remplacée. Une nouvelle équipe d'agents de la Ville assurera les tâches habituelles (ménage, encadrement des repas, maintien du protocole sanitaire). »

Pas d'autres cas positifs pour l'instant

L'Éducation nationale n'impose pas de règle uniforme lorsqu'un cas de Covid-19 est détecté dans une école. Sur son site internet, le ministère indique que « **des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau, ou d'école, pourront être prises** ». Autrement dit : décision est prise au cas par cas.

Hier soir, au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions pas connaissance d'autres cas positifs parmi les personnes confinées.

Benoît LASCoux et Nathalie LECORNU-BAERT.



Décision a été prise de maintenir ouvertes les autres classes de l'école de La Haie-Vigné, à Caen, après un dépistage positif au Covid-19 sur un personnel de l'établissement. Archives Ouest-France/Photo d'illustration

